ID: 018-211800123-20230310-2023_14-DE

Publié le

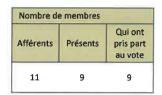


République Française Département CHER

Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Mars 2023



L'an 2023, le 10 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/03/2023.

Vote A l'unanimité Pour:9 Contre: 0 Abstention : 0

Présents: Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent(s): M. CHAMPROUX Martial, M. BREDART Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRINQUET Simone

2023_14 - Annexe pour les tarifs de location de la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs annexes suivants à compter de ce jour pour la location de la salle des fêtes :

Décès Habitant commune	Décès Habitant hors commune	
Mise à disposition de la salle pour que l	Mise à disposition de la salle pour que la famille se retrouve après les obsèques	
Gra	ituit	

Location barnum, tables et chaises				
Commune		Hors commune		
- Association : gratuit		- Association :		
- Habitant 1 ou 2 jours :	50.00€	25.00 €		
-		- Hors commune 1 ou 2 jours :	50.00 €	
		Uniquement dans le cadre de la location de la		
		salle des fêtes		

La salle des fêtes et le barnum seront prêtés gratuitement aux associations de la commune d'Argenvières dans le cadre de manifestations destinées à l'animation du village.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme:

En mairie, le 21 Mars 2023

La Maire

Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance Mme TRINQUET Simone

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 21/03/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 21/03/2023